



VERSAILLES

Formulaire de demande d'accès à ses données personnelles

(article 38 à 40 de la loi 78-17 dite Informatique et
libertés modifiée par la loi 2004-801)

Identification du demandeur	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Adresse à laquelle doit être envoyée la réponse	
N° et type de pièce d'identité présentée par le demandeur et portant sa signature (à présenter par le demandeur ou à transmettre via Internet)	

Description de la demande (cochez la case correspondante)	
	Détail (traitement concerné, éventuellement date et heure pour vidéosurveillance)
Demande d'accès <input type="checkbox"/>	
Demande de rectification <input type="checkbox"/>	
Demande de suppression <input type="checkbox"/>	

Nous vous informons que, conformément à la loi Informatique et Libertés, la Ville de Versailles dispose de deux mois à partir de la date de réception de la demande auprès du CIL, pour y répondre. Passé ce délai et sans réponse de notre part, veuillez considérer que votre demande a été jugée comme non recevable.	Date et signature du demandeur (signature conforme à la pièce d'identité présentée)

La Ville de Versailles collecte ces informations dans le cadre du traitement de l'exercice de votre droit d'accès. Toutes les informations vous concernant et permettant d'identifier votre demande sont obligatoires pour nous assurer du bon déroulement de notre réponse. Les parties prenantes susceptibles de disposer d'informations nominatives vous concernant seront destinataires. Vous disposez de droits que vous pouvez exercer en vous adressant sur place, au service courrier de 8 h 30 à 16 h 30, Hôtel de Ville, 4 avenue de Paris, RP 1144, 78011 Versailles Cedex

Cadre réservé au Correspondant informatique et libertés (CIL)	
Date d'arrivée au CIL	
Date limite de réponse	
Date de transmission aux services	
Date de retour des services	
Date de réponse (date d'arrivée au CIL + 2 mois)	